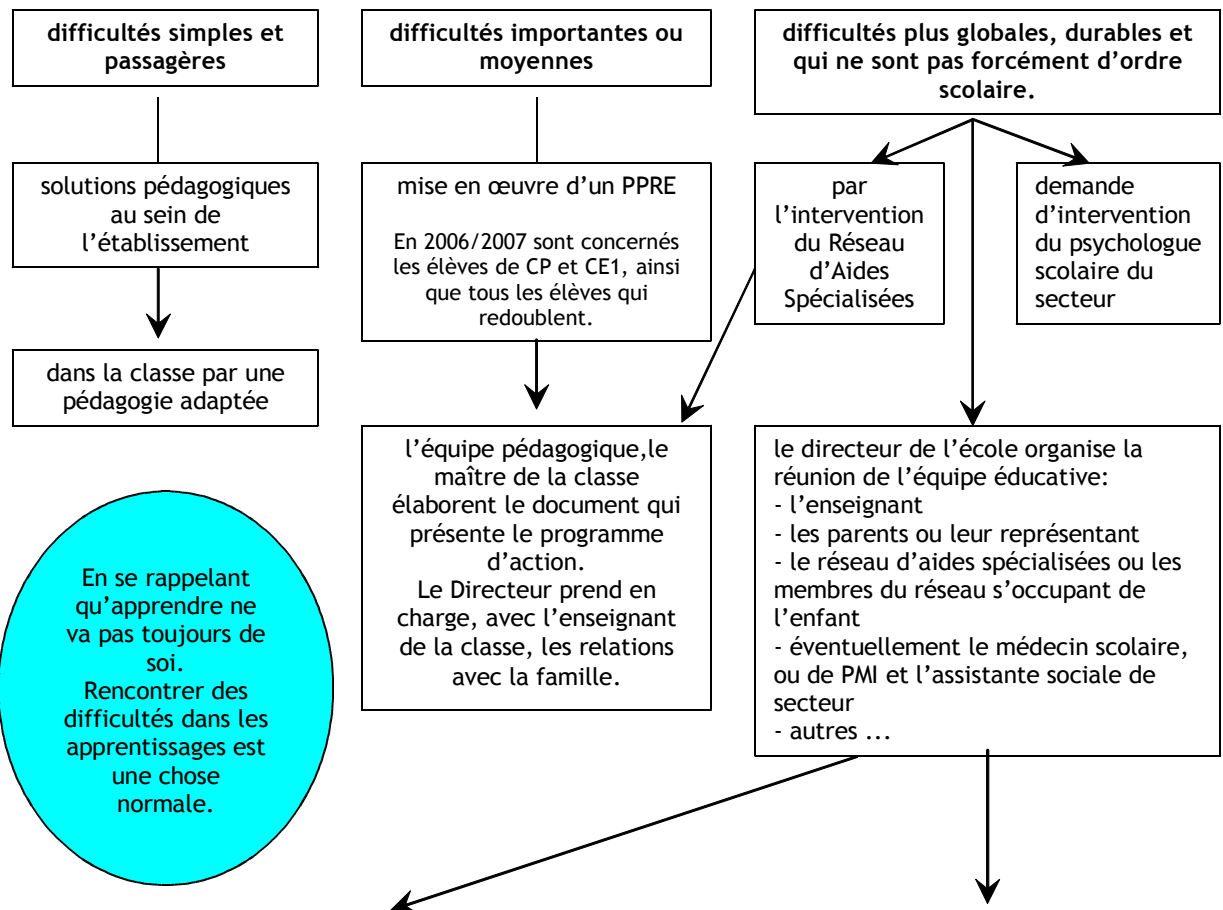


que faire quand un enfant a des difficultés ?

difficultés constatées par l'école

sensibilisation des parents aux difficultés de l'enfant
Rencontre et dialogue famille/enseignant

conseil de cycle



En se rappelant qu'apprendre ne va pas toujours de soi.
Rencontrer des difficultés dans les apprentissages est une chose normale.

en cycle 3 cette réunion peut aboutir à la saisine de la CDOEA pour obtenir une orientation en EGPA

si l'équipe éducative estime qu'un Projet Personnalisé de Scolarisation est nécessaire (situation de handicap), Le directeur de l'école communique aux parents les coordonnées de l'enseignant référent et informe celui-ci.